

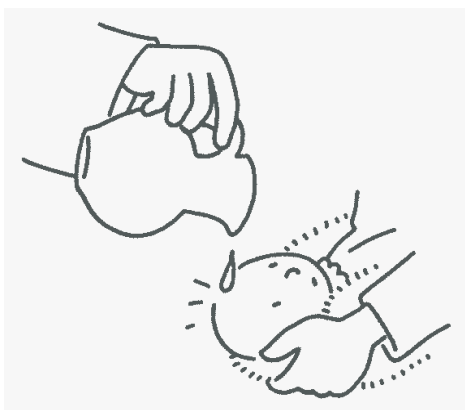
# PRÉPARATION AU BAPTÊME



## **Enfant de Dieu, par le BAPTÊME, entrer dans la famille des chrétiens...**

Le baptême est le sacrement qui marque l'entrée dans la vie chrétienne.

Vous le demandez pour votre enfant. L'Église vous invite à une véritable démarche de préparation.



# POURQUOI LE BAPTÊME ?

« *Le baptême est une grâce qui purifie et ouvre un avenir nouveau.* » Jean Paul II

**Demander le baptême pour son enfant, c'est souhaiter qu'il ait un lien vivant à Dieu et s'engager à lui faire rencontrer Jésus-Christ ressuscité.**

Ce n'est pas une entrave à sa liberté. Vous voulez le meilleur pour votre enfant, Dieu aussi ! Il lui donne son Esprit Saint. L'enfant aura à l'accueillir et à en vivre dans sa liberté d'homme.

Les parents chrétiens choisissent de lui faire découvrir la Foi de l'Église, dans laquelle eux-mêmes cheminent. Ce sont eux qui diront au nom de leur enfant : « Je crois en Dieu, en Jésus-Christ, en l'Esprit Saint, en l'Église ... »

**Votre enfant, Dieu le Père l'aime d'un amour infini. Il est unique à ses yeux.** L'accueil de votre enfant a bouleversé votre vie, cette vie est un mystère qui vous dépasse. Par le baptême, Dieu confirme votre enfant dans son identité de fils ou de fille bien-aimé(e), et Il l'accompagnera chaque jour.

**La plongée dans l'eau symbolise le passage de Jésus-Christ de la mort à la résurrection : Il est vainqueur du mal et de la mort.**

**Le jour du baptême, votre enfant est accueilli dans la communauté paroissiale.** C'est une grande joie pour toute l'Église ! Tous les chrétiens sont concernés par l'accueil des nouveaux baptisés.

Entrer dans l'Église, c'est devenir membre d'une grande famille, la famille des chrétiens sur laquelle il peut compter tout au long de sa vie.

**Le baptême est le premier des sacrements de l'initiation chrétienne que recevra votre enfant :**

- Par le **baptême**, il reçoit de Dieu une vie nouvelle.
- Par l'**eucharistie**, la communion au corps du Christ, cette vie nouvelle est nourrie.
- Par la **confirmation**, cette vie nouvelle est fortifiée par le don renouvelé de l'Esprit Saint.



# VOS ENGAGEMENTS DE PARENTS

**En donnant la vie à votre enfant, vous vous êtes engagés** à éduquer votre enfant et à l'accompagner en lui transmettant vos valeurs et tout ce qui est important pour vous.

**À travers votre demande du baptême, vous vous engagez :**



- À lui faire découvrir cette relation privilégiée avec Dieu.
- À l'aider à la vivre à travers le partage de la vie de notre communauté chrétienne.
- Quand il sera en âge, à l'inscrire et lui faire suivre la catéchèse pour découvrir, approfondir et vivre avec les enfants de son âge l'amour de Dieu, l'Évangile de Jésus-Christ, l'Esprit.
- À l'accompagner vers les sacrements de la 1<sup>ère</sup> des Communions et de la Confirmation.

**Parrain et marraine :**

Le parrain et la marraine ont une place importante pour la vie du nouveau baptisé. C'est pourquoi l'Église prend au sérieux leur mission et donne des repères précis pour leur choix :

- Avoir la maturité suffisante : être âgé d'au moins 16 ans.
- Être baptisé dans l'Église catholique, et si possible avoir fait la première des communions et avoir reçu le sacrement de confirmation.

***NB - Le parrain et la marraine doivent fournir un certificat de baptême à demander par leur soin à la paroisse de leur baptême.  
Les photocopies du livret de famille catholique ne sont pas admises.***

**Un prénom pour la vie :**

Si l'enfant n'a pas de prénom rattaché à la tradition chrétienne, les parents peuvent choisir un qui sera ajouté aux prénoms de l'état civil dans le registre des baptêmes.

**À partir de 7 ans :**

**L'enfant pourra être baptisé après un parcours de catéchèse** en lien avec l'équipe **CATÉ** de la paroisse Notre-Dame de la Baie. La demande est à effectuer auprès de l'assistante de Notre-Dame de la Baie à la maison paroissiale à Yffiniac.

Maison paroissiale, 3 Place des Chocards 22120 YFFINIAC – 02 96 72 61 16 – paroisse.nddelabaie@diocese22.fr.

**Enfants de 3 à 6 ans :** vous êtes invités à accompagner votre enfant à « l'Éveil à la foi ». L'équipe de **l'Éveil à la foi** de ND de la Baie accueille les familles (Parents et enfants.) généralement le samedi. Solliciter le calendrier de l'équipe **ÉVEIL À LA FOI** auprès de l'assistante de Notre-Dame de la Baie à la maison paroissiale à Yffiniac.

Maison paroissiale, 3 Place des Chocards 22120 YFFINIAC – 02 96 72 61 16 – paroisse.nddelabaie@diocese22.fr.

**Et après ?**

**Demander le baptême pour son enfant, c'est s'engager à l'accompagner dans la découverte de la foi chrétienne.** La communauté chrétienne vous aide dans cette mission par les propositions spécifiques d'**Éveil à la foi** (De 3 à 6 ans.), de la **Catéchèse** (À partir de 7 ans.) et de la **Pasto Ados** (De 12 à 15 ans.).

# LA PRÉPARATION DU BAPTÊME

## 1 - La rencontre avec une équipe d'accompagnement

Des membres de notre équipe vous rencontrent afin de réfléchir sur le sens du baptême mais aussi afin de partager expériences et questions sur la Vie et la Foi. Ils vous aident à préparer la célébration.

Il est souhaitable de venir en couple, sans enfant, avec le parrain et la marraine s'ils le souhaitent.

La préparation se déroule sur deux soirées. Ces rencontres ont lieu généralement le **1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> vendredi du mois précédant le mois du baptême**, à 20 h 30 précises, à la **Maison Paroissiale d'Yffiniac** située 3 place des Chocards près de l'église.

### Dates des soirées d'accompagnement au Baptême en 2025

MOIS DU BAPTÊME	RÉUNIONS DE PRÉPARATION
<b>Janvier – février</b>	À définir par l'équipe de préparation
<b>Mars</b>	À définir par l'équipe de préparation
<b>Avril</b>	<b>Vendredi 7 et 21 mars</b>
<b>Mai</b>	<b>Vendredi 04 et 25 avril</b> <i>Semaine Sainte et Pâques du lundi 14 au lundi 21 avril.</i>
<b>Juin</b>	<b>Vendredi 16 et 23 mai</b> <i>Vendredi 2 mai week-end du 1<sup>er</sup> mai, vendredi 9 mai week-end du 8 mai, 29 mai jeudi de l'Ascension.</i>
<b>Juillet</b>	<b>Vendredi 6 et 20 juin</b> <i>Samedi 7, dimanche 8 et lundi 9 juin week-end de la Pentecôte.</i>
<b>Août</b>	<b>Vendredi 4 et 18 juillet</b>
<b>Septembre</b>	<b>Vendredi 8 et 22 août</b>
<b>Octobre</b>	<b>Vendredi 5 et 19 septembre</b>
<b>Novembre Décembre</b>	<b>Vendredi 3 et 17 octobre</b>

Nous vous invitons à regarder attentivement les dates des rencontres de préparation, en particulier celles qui ont lieu pendant les vacances scolaires ou la veille de certains week-ends.

Si vous savez par avance que vous ne pourrez être présents à certaines rencontres, nous vous demandons de choisir un autre mois pour le baptême, ou avancer la préparation, car ce premier sacrement est une étape importante pour la vie chrétienne et pour la communauté des chrétiens et doit donc être bien préparée.

### Quelques adresses de sites internet utiles à la préparation :

- [nominis.cef.fr](http://nominis.cef.fr) (site des Evêques de France recensant les prénoms et l'histoire des saints qui y sont associés)
- [croire.com/baptême/index](http://croire.com/baptême/index)
- Vous pouvez trouver des chants sur internet également.

## 2 - La participation à une messe dans la paroisse

Vous êtes invités **avec vos enfants**, à participer à une messe du dimanche dans les semaines qui précèdent le baptême de votre enfant. Par le baptême, votre enfant est appelé à prendre sa place dans la communauté qui annonce la Parole de Dieu (L'Évangile) et célèbre le Christ mort et ressuscité.

Les messes du dimanche dans la paroisse Notre-Dame de la Baie sont généralement célébrées à 10 h 30, en l'église de YFFINIAC. Un espace pour les jeunes enfants, avec petites chaises, tables et possibilité de dessiner, est aménagé à gauche de l'église, près de l'autel.

## 3 - Où et quand aura lieu le baptême de votre enfant ?

Les baptêmes auront lieu :

➤ **Le samedi, généralement le matin à 11h**, dans une des églises de la paroisse selon l'alternance suivante :

- 1<sup>er</sup> samedi du mois : Hillion
- 2<sup>e</sup> samedi : Langueux
- 3<sup>e</sup> samedi : Plédran
- 4<sup>e</sup> samedi : Trégueux
- 5<sup>e</sup> samedi : St-Carreuc ou St-René  
en alternance



➤ **Le dimanche, à 11h45, après la messe** en l'église de Yffiniac.

*(Les horaires ainsi que les lieux peuvent exceptionnellement varier en fonction de l'organisation de la paroisse Notre-Dame de la Baie liée au calendrier des célébrations et événements tels que la 1<sup>ère</sup> communion, la confirmation, les kermesses, les pardons, etc...)*

➤ **À votre demande, pendant la messe du dimanche.**

Toute inscription sera officielle auprès de l'assistante de la paroisse Notre-Dame de la Baie en accord avec le curé de la paroisse Notre-Dame de la Baie.

LA DATE ET LE LIEU DE LA CÉLÉBRATION DU SACREMENT DU BAPTÊME SONT DÉFINIS AVEC L'ASSISTANTE DE LA PAROISSE NOTRE-DAME DE LA BAIE, UNIQUEMENT LORSQUE LE DOSSIER COMPLET DU BAPTÊME EST TRANSMIS À L'ASSISTANTE.

En lien et en accord avec l'abbé Pierre Bedfert, curé de la paroisse Notre-Dame de la Baie.

*(Détail et précisions du dossier page N°7.)*

Pour que les célébrations puissent être suffisamment « recueillies », on se limitera à **2 familles** par date de baptême.

## INFORMATIONS PRATIQUES

### 4 – Demande du sacrement du Baptême auprès de l'assistante de la paroisse

#### DEMANDE DU SACREMENT DU BAPTÊME

Inscription date et lieu de baptême

**Coordonnées des inscriptions :**

Assistante : 07 82 39 35 24 - 02 96 72 61 16

paroisse.nddelabaie@diocese22.fr

**LA DATE ET LE LIEU DE LA CÉLÉBRATION DU SACREMENT DU BAPTÊME SONT DÉFINIS AVEC L'ASSISTANTE DE LA PAROISSE NOTRE-DAME DE LA BAIE, UNIQUEMENT LORSQUE LE DOSSIER COMPLET DU BAPTÊME EST TRANSMIS À L'ASSISTANTE ; en lien et en accord avec l'abbé Pierre Bedfert, curé de la paroisse Notre-Dame de la Baie (*Détail et précisions du dossier, ci-dessus, page N°7.*).**

L'assistante définit la date et le lieu de la célébration du baptême en fonction du souhait de la famille mais aussi dans la mesure des possibilités du calendrier des messes et célébrations 2025 de Notre-Dame de la Baie, liées aux différentes composantes de l'organisation de la paroisse (*Référence page N°5 « Les baptêmes auront lieu »*).

*Le dossier du baptême sera transmis, par l'assistante de la paroisse ND de la Baie, au relais où sera célébré le baptême afin que les laïcs bénévoles, délégués aux registres de catholicité de ND de la Baie, rédigent les actes des registres du baptême de votre enfant.*

### 5 – Dossier administratif de la demande du Baptême

**Dans un premier temps, transmettre les éléments du dossier du baptême de votre enfant à l'assistante de la paroisse Notre-Dame de la Baie.**

**(\*)** *Ci-dessous précisions du dossier page N°7.*

Merci de déposer le dossier à la maison paroissiale d'Yffiniac, située 3 place des Chocards 22120 YFFINIAC ou transmettre les éléments du dossier par voie de courriel à : paroisse.nddelabaie@diocese22.fr.

## DOSSIER ADMINISTRATIF

**(\*) Éléments du dossier du baptême à remettre à l'assistante, en le déposant à la maison paroissiale d'Yffiniac, 3 place des Chocards 22120 YFFINIAC, ou par voie de courriel à : [paroisse.nddelabaie@diocese22.fr](mailto:paroisse.nddelabaie@diocese22.fr).**

*(Un dossier par enfant.)*

- **Formulaire de demande de sacrement de baptême 2025 complété et signé par les(le) représentants(ant) légaux(al) de l'enfant.**

*(Formulaire à retirer aux maisons paroissiales ou transmis par l'assistante par voie de courriel. Coordonnées des cinq maisons paroissiales page N°9.)*

*Signatures des(du) représentants(ant) légaux(al) qui apparaissent(ait) sur l'extrait d'acte de naissance de l'enfant.*

- **Extrait d'acte de naissance de l'enfant.**

*L'extrait d'acte de naissance est à retirer auprès de la mairie de la ville de naissance de l'enfant.*

- **Certificats de l'extrait d'acte de baptême du parrain et de la marraine**

- ◆ Il est demandé que l'un des deux soit baptisé.

- ◆ Si le parrain ou la marraine n'a pas atteint l'âge de 17 ans, il/elle sera nommé(e) témoin de baptême. *Dans ce cas merci de convier un proche adulte baptisé de votre entourage qui le/la représentera et transmettra aussi un certificat de baptême.*

**Le parrain et la marraine doivent demander eux-mêmes leur certificat de baptême auprès de la paroisse où ils ont été baptisés et non fournir une copie du livret de famille catholique.**

*(Une copie du livret de famille catholique ne fait pas office de certificat de baptême et n'est pas considéré comme un acte de baptême conforme. Les certificats de baptême du parrain et de la marraine permettent de rédiger les actes des registres de catholicité du baptême de votre enfant.)*

- **Si le baptême est célébré dans une paroisse autre que votre paroisse de résidence principale :**

- ◆ Il faut demander au curé de votre paroisse une autorisation de célébrer le baptême hors de la paroisse de résidence.

- ◆ La préparation peut être faite dans votre paroisse de résidence, mais il serait préférable, si possible, de faire la préparation avec les autres familles de la paroisse où est célébré le baptême.

**À RÉCEPTION DU DOSSIER COMPLET,  
L'ASSISTANTE DE LA PAROISSE DÉFINIRA,  
AVEC LA FAMILLE,  
LA DATE ET LE LIEU DE LA CÉLÉBRATION DU BAPTÊME.**

## 6 – Éléments à transmettre au relais où sera célébré le baptême



### ■ Votre participation financière

À l'occasion du baptême, vous êtes invités à faire une offrande à la paroisse. Cette offrande est une contribution aux dépenses liées à l'organisation de la cérémonie (inscription, réunions, dossier administratif) et contribue également au fonctionnement global de la paroisse.

L'Église est là pour répondre à votre demande de baptême pour votre enfant, elle ne reçoit ni subvention, ni aide des pouvoirs publics.

Le montant de votre participation est laissé à votre appréciation. Néanmoins, l'Église propose des repères qui tiennent compte de la réalité des coûts. **Le diocèse de Saint-Brieuc suggère une offrande d'un montant indicatif entre 70 et 140 euros.**

**Merci de déposer l'offrande du baptême, à la maison paroissiale du relais où sera célébré le baptême** (1 mois avant la date de célébration du baptême.).

***Coordonnées des maisons paroissiales et relais pages N°9.***

*Merci de mettre cette offrande sous enveloppe, avec votre nom, en précisant le nom et prénom de votre enfant qui sera baptisé ainsi que la date et le lieu du baptême.*

*(Chèque libellé à l'ordre de « A.D. Paroisse Notre-Dame de la Baie ».)*

*(Merci de ne pas remettre l'offrande à l'équipe de préparation baptême lors des réunions.)*

### ■ Livret de famille catholique pour inscrire le baptême de l'enfant pour les couples s'étant donné le sacrement de mariage.

Merci de déposer le livret de famille catholique à la maison paroissiale du relais où sera célébré le baptême.

*Coordonnées des cinq maisons paroissiales page N°9.*



# COORDONNÉES DES CINQ MAISON PAROISSIALE DE NOTRE-DAME DE LA BAIE :

Paroisse Notre-Dame de la Baie :  
5 maisons paroissiales,  
8 églises.

**Paroisse Notre-Dame de la Baie**  
**Maison paroissiale Yffiniac**  
**3 place des Chocards**  
**22120 YFFINIAC**  
**02 96 72 61 16**  
**paroisse.nddelabaie@diocese22.fr**



*Hillion - St-René, Langueux,  
Plédran - St-Carreuc, Trégueux,  
Yffiniac - Pommeret*

## COORDONNÉES DES CINQ MAISONS PAROISSIALES

Horaires des permanences d'accueil, généralement de 10 h 00 à 12 h 00 :

- **Hillion** (*relais de Hillion et Saint-René*), 15 bis rue des Jardins, 22120 Hillion.  
Églises St-Jean-Baptiste d'HILLION & St-Ronan de SAINT-RENÉ en Hillion.  
Permanence le **samedi matin**, de **10h30 à 12h**.  
**Contact** : 02 96 32 23 09 - accueilparoissial.hillion@gmail.com.  
**Correspondante relais** : Paulette Le Mounier, 06 31 84 18 54 - jfplm@wanadoo.fr.
- **Langueux**, 4 rue Saint-Pern, 22360 Langueux.  
Église St-Pierre & St-Paul de LANGUEUX.  
Permanences **mardi, jeudi, samedi**, de **10h à 12h**.  
**Contact** : 02 96 61 41 32 - accueilparoissial.langueux@gmail.com.  
**Correspondante relais** : Monique LUCAS.
- **Plédran** (*relais de Plédran et Saint-Carreuc*), 2 rue Bel Orient, 22960 Plédran.  
Églises St-Pierre & St-Paul de PLÉDRAN & St-Étienne de SAINT-CARREUC.  
Permanence le **samedi matin**, de **10h à 12h**.  
**Contact** : 02 96 64 32 04 - accueilparoissial.pledran@gmail.com.  
**Correspondant relais** : Pierre MILLERET, 06 49 42 29 18 - chistinemilleret@range.fr.
- **Trégueux**, 13 rue du Docteur Calmette, 22950 Trégueux.  
Église St-Pierre de TRÉGUEUX.  
Permanences **mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi**, de **10h à 12h**.  
**Contact** : 02 96 71 27 22 - accueilparoissial.tregueux@gmail.com.  
**Correspondantes relais** : Claudine FARAMUS et Odile MORIN.
- **Yffiniac** (*relais de Pommeret et Yffiniac*), 3 place des Chocards, 22120 Yffiniac.  
Églises St-Pierre de POMMERET & St-Aubin d'YFFINIAC  
Permanences **mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi**, de **10h à 12h**.  
(*Accueil pendant les vacances scolaires uniquement les mardis, jeudis, samedis.*)  
**Contact** : 02 96 72 61 16 - accueilparoissial.yffiniac@gmail.com.  
**Correspondante relais** : Michelle HAMON.

## **En résumé, modalités de préparation au sacrement du baptême :**

### • Dossier du baptême à remettre à l'assistante :

- *Formulaire de "Demande de Sacrement de baptême", complété et signé par les représentants légaux.*
- *Extrait d'acte de naissance de l'enfant.*
- *Certificats d'acte de baptême du parrain et de la marraine.*
- *Autorisation de baptême de la paroisse de votre résidence principale, si le baptême est célébré dans une autre paroisse que votre lieu d'habitation.*

### • Éléments à remettre au relais où sera célébré le baptême :

- *Offrande du baptême.*
- *Livret de famille catholique pour inscrire le baptême de l'enfant concernant les couples s'étant donné le sacrement de mariage.*
- *Votre participation aux réunions de préparation du baptême.*
- *Votre participation à une messe d'un dimanche précédent le Baptême.*



À bientôt,  
dans la joie de vous rencontrer  
pour préparer  
le baptême de votre enfant.

L'équipe d'accompagnement au  
Baptême  
et votre curé Pierre Bedfert



